

Plan directeur de développement à Percé Dans le respect des différences

Benoît Boucher

Numéro 73, été 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17016ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boucher, B. (1997). Plan directeur de développement à Percé : dans le respect des différences. *Continuité*, (73), 56–58.

PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT À PERCÉ

DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES



Une région aussi vaste que celle de Percé ne peut concilier les intérêts de tous en une seule vision de développement.

Le respect de la multiplicité des caractéristiques propres aux différents secteurs doit constituer le lien unificateur.

C'est la somme des parties qui fait le tout si grand.

par Benoît Boucher

La vocation de chacun des secteurs de Percé doit être mise en valeur. Ici une photographie ancienne du havre de l'Anse-à-Beaufils.

Source : Rues Principales

Il y a une vingtaine d'années, la ville de Percé fusionnait avec six autres villages pour former un territoire de plus de 70 kilomètres de long. Une réglementation d'urbanisme était adoptée, puis revue à la lumière des nouveaux besoins en émergence. À l'écoute des citoyens qui voyaient dans cette réglementation certains irritants, les élus ont décidé, à l'hiver 1996, de s'engager dans un processus de refonte de cet outil de développement. Ils se sont donc penchés sur la dernière version du document, datant de 1988, pour en évaluer les articles et proposer une refonte de manière à ce que la nouvelle réglementation tienne compte des particularités et de la vocation de chacun des secteurs du territoire.

Après avoir retenu les services d'une firme de consultants en urbanisme, les autorités municipales ont fait appel à l'organisme Rues principales afin de mener un exercice de consultation et de concertation auprès des citoyens. Le résultat de cette démarche visait à fournir à la firme de consultants en urbanisme un document identifiant les orientations de développement souhaitées par l'ensemble des intervenants de Percé. L'exercice permettait également de définir les objectifs à atteindre et les actions à mener, afin d'assurer l'harmonisation et la qualité de toutes les interventions propres à protéger et à améliorer l'environnement bâti et naturel.

DÉVELOPPER UNE VISION COMMUNE

De façon générale, Rues principales propose une démarche qui préconise la discussion, la collaboration et la concertation entre les citoyens, les élus, les gens d'affaires et les divers groupes d'intérêts au sein des communautés. Elle favorise la coordination des efforts en vue d'une relance économique et d'une amélioration de la qualité de vie dans les municipalités. Cette participation de l'ensemble de la communauté permet de dégager une vision globale du développement futur, d'identifier des objectifs communs et de parvenir à des réalisations concrètes et durables.

Ainsi, à Percé, cet exercice a permis de définir précisément, pour chacune des anciennes municipalités ou des différentes communautés culturelles, les vocations souhaitées, afin de mettre en valeur leurs particularités respectives. Par exemple, les citoyens du secteur de l'arrondissement historique de Percé souhaitent un développement axé sur la valorisation de leur environnement naturel de renommée internationale. Ils aimeraient pouvoir développer, tout au long de l'année, une activité récréotouristique et culturelle de qualité mettant à profit leurs ressources écologiques qu'ils savent uniques au monde. Les gens du secteur de Val d'Espoir, eux, désirent renforcer leur noyau villageois en privilégiant l'activité agroforestière. Les technologies de pointe pourraient leur permettre d'assurer une gestion rationnelle des ressources du sol et de la forêt.

Au cœur des préoccupations, on retrouve la nécessité de respecter et d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Percé, d'améliorer l'accueil touristique, d'analyser les possibilités de prolonger la saison touristique et d'en diversifier l'offre, et de travailler ensemble à établir une économie dynamique et plus diversifiée.

L'exercice a aussi permis d'identifier plusieurs créneaux de développement, de reconnaître toute l'importance de la mise en valeur des richesses naturelles et des particularités architecturales qu'offre Percé. Il a aussi été l'occasion de réfléchir à différentes solutions pour contrer l'exode des jeunes qui, de toute évidence, freine la revitalisation économique et culturelle de la région.

Plutôt que d'élaborer de grandes théories de développement comme ce fut le cas jadis, les intervenants ont choisi de bien définir les objectifs de développement des différents secteurs de la ville. Une foule de petites actions ont par la suite été identifiées qui pourraient, sans nécessiter des investissements financiers majeurs, améliorer la situation existante.

UN SUIVI ESSENTIEL

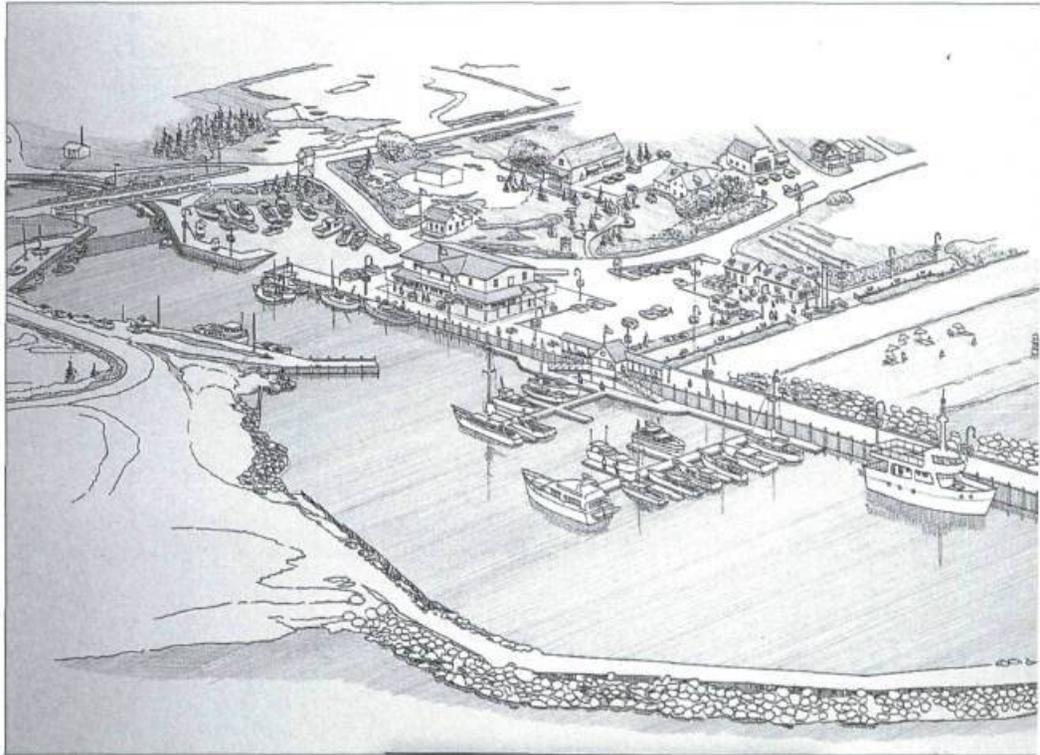
La réussite de cette démarche réside maintenant dans l'assurance que les objectifs fixés seront bel et bien atteints. Le comité mis sur pied pour la bonne marche de ce processus de concertation doit identifier et responsabiliser des personnes ou des groupes de personnes qui assureront le suivi nécessaire. Sur la base des plans d'action élaborés collective-

ment, il est temps de poser des gestes concrets.

Toutefois, une priorité doit être accordée à la réalisation de la nouvelle réglementation d'urbanisme. Le milieu doit apporter toute la collaboration nécessaire au professionnel qui en est responsable. Il est essentiel que cet outil puisse répondre aux grandes préoccupations exprimées par le milieu.

Projet d'aménagement du havre de pêcheurs à l'Anse-à-Beaufils, tel que proposé dans le cadre de la démarche de Rues Principales avec les gens du milieu.

Source : Rues Principales



À court terme, en plus de la réalisation de cette réglementation, deux autres projets font l'unanimité chez les intervenants : l'amélioration de l'accueil touristique et la mise en place d'une signalisation des différents attraits qui se retrouvent sur l'ensemble du territoire. On reconnaît qu'il est urgent de donner plus de moyens aux responsables de la promotion du milieu. À chaque extrémité de la ville pourrait être installée une « porte d'entrée touristique » où les passants recevraient toute l'information sur les attraits qu'offre le territoire grâce à des moyens technologiques simples et amusants.

■ *Benoît Boucher est directeur adjoint du Programme Rues principales.*



Propriété de l'ancienne compagnie Charles Robin construite vers 1845. Ce vaste bâtiment de trois étages était affecté au traitement de la morue. L'édifice est aujourd'hui aménagé en musée : Le Chafaud.

Encre sur papier, 1996.

Dessin : Jacques Harvey

Circuit patrimonial de Percé

LISTE DES BÂTIMENTS

1. Église Saint-Paul
2. Ferme Birmingham
3. Maison Furlong
4. Maison Boucher
5. Maison Tuzo
6. The Black Whale
7. Magasin général de la compagnie Charles Robin / épicerie
8. Centre administratif Charles Robin
9. Bell House
10. Grange Charles Robin
11. La saline
12. La neigère
13. La cantine
14. Le chafaud
15. Villa Frederick James
16. Maison Duval
17. Maison LeBouthillier
18. Annexe de l'hôtel Percé Rock House/ Hôtel de Ville
19. Maison Shearson
20. Maison du capitaine
21. Maison rouge
22. Maison Biard
23. Magasin général J. E. Boulanger
24. Maison Garneau
25. Maison Donahue
26. Maison Biard / The Haven
27. Cottage Guetnesey
28. Ancienne école anglaise
29. Académie commerciale
30. Presbytère
31. Église Saint-Michel



Île Bonaventure
Photo : Roger Côté

